



PLAN DE COURS

COURS : Langue anglaise et culture

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : 604 Langues

PONDÉRATION : Théorie : 2 Pratique : 1 Étude personnelle : 3

Professeur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Nash Leslie	D-114A	7760	leslie.nash@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Petring Jane	D-114A	4524	jane.petring@college-em.qc.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau III en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

CODE : 0008

Énoncé de la compétence :

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments :

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.
4. Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues; organisation de tables rondes, d'ateliers d'écriture et d'autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; visionnage d'émissions de télévision en anglais; écoute de textes authentiques; exercices de compréhension.

PLANIFICATION DU COURS

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1. Compréhension auditive	L'étudiant doit être en mesure de comprendre, à la première écoute et en prenant des notes, le sens d'un message audio authentique (à portée socioculturelle ou littéraire) d'une durée d'environ 5 minutes. Il doit aussi être capable de reformuler les idées essentielles présentées dans le message.	L'étudiant aura l'occasion d'écouter une variété de textes (en cassette audio ou vidéo). Ces textes, de source authentique, seront accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. Un dictionnaire sera utile pour ces exercices. L'étudiant sera encouragé à écouter la radio et la télévision en dehors de la salle de classe aussi.	Semaines 2 à 14	Écoute de matériel authentique au laboratoire et exercices de compréhension. Participation aux discussions et tables rondes.	L'écoute et visionnage de programme en anglais sont recommandés
			Semaine 15	Évaluation sommative	
2. Compréhension d'un message écrit	L'étudiant doit, à la lecture d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire, dégager le sens d'un texte. en distinguer avec précision les principaux éléments, la structure ainsi que l'intention de l'auteur.	Chaque semaine, l'étudiant sera appelé à lire des textes et à effectuer des exercices de compréhension et de vocabulaire s'y rattachant. Il aura également l'occasion de faire des recherches en anglais afin de préparer ses travaux et ses exposés.	Semaines 1 à 6	Temps de verbes du présent «Simple Present», «Present Progressive», du passé «Simple Past», Past Progressive» et du futur, structure des questions.	Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension
			Semaine 7	Évaluation sommative	
			Semaines 9 à 13	Voix active et passive, «Perfect tenses», comparatif et superlatif.	Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension
			Semaine 14	Évaluation sommative	

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
3. Communication orale	L'étudiant doit exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. L'exposé, d'une durée de cinq minutes, doit être clair et cohérent, et faire référence à un ou des documents. Le vocabulaire doit être pertinent. Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. La prononciation, l'intonation et le débit doivent démontrer une bonne maîtrise de l'anglais.	Il y aura de la pratique orale à chaque cours. Les activités orales seront de nature variée et pourront inclure des rapports et exposés structurés autant que des discussions, jeux de rôle, tables rondes et débats.	Toutes les semaines	Discussion, tables rondes, jeux de rôle, mises en situation et autres activités orales.	
			Semaine 8	Évaluation sommative	
			Semaines 12 à 14	Présentation orale d'une durée de 5 à 8 minutes	Recherche, entrevues, préparation et pratique en vue de la présentation orale
			Semaine 15	Évaluation sommative	
4. Communication écrite	L'étudiant doit rédiger un texte d'environ 400 mots sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. Le texte doit être clair et cohérent, et comporter au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. L'étudiant doit appliquer convenablement les codes grammaticaux et orthographiques, et utiliser d'une façon généralement correcte les temps de verbe exigés par le contexte ainsi qu'une variété de structures de phrases..	En plus de consolider et d'approfondir les concepts de grammaire étudiés lors du premier ensemble, l'étudiant sera appelé à acquérir de nouvelles notions grammaticales ainsi que du vocabulaire. Les activités écrites prendront plusieurs formes, du simple exercice de grammaire à la rédaction de textes plus longs tel que l'essai et le rapport.	Semaines 2 à 14		Rédactions faites à la maison.
			Semaine 7	Évaluation sommative	Rédaction faite en classe.
			Semaine 14	Évaluation sommative	Rédaction faite en classe.

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
<ul style="list-style-type: none"> - Laboratoires : Activités orales ou de compréhension - Présentation de sujets liés à l'actualité - Participation aux tables rondes - Présentation orale ou discussion 	Individuel ou en équipe, d'une durée d'une heure Présentation orale ou discussion en groupe	1, 2, 3	Semaines 2 à 14	20 %
Contrôles de lecture	Individuel, d'une durée d'une quinzaine de minutes	2, 4	Toutes les semaines ou presque	20 %
Rédactions	En classe ou à la maison	2, 4	Semaines 2 à 11	15 %
Examen de mi-session – Partie écrite: Questions grammaticales, compréhension et production écrite	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 7	15 %
Examen final – Partie écrite: Questions grammaticales, compréhension et production écrite	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 14	20 %
Examen final – Partie orale: Compréhension auditive et production orale	Individuel, d'une durée de trois périodes	1, 3	Semaine 15	10 %

TOTAL : 100 %

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « **Aides à la recherche** » du centre de documentation du Collège dont voici l'adresse : <http://ww2.college-em.qc.ca/biblio/normes.pdf>

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

À déterminer en classe.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

EXTRAIT DES POLITIQUES DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Présence aux cours, travaux et examens

1. La présence aux cours est obligatoire.
2. Les devoirs sont dus au jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux faits en classe.
4. L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer par son attitude une ambiance favorable au déroulement du cours.
5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro du cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
6. Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
8. L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
9. L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
10. L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe, ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption (voir P.I.E.A, art. 6.2.5.1).
11. Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 6.6 de la P.I.E.A.
12. L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau du cours où il est inscrit est trop bas. Tout étudiant ayant omis d'en informer le professeur court le risque d'être désinscrit du cours.
13. Pour réussir le cours, l'étudiant devra avoir obtenu 60 % ou plus à l'examen final (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final, le total obtenu doit être de 60 % ou plus) ainsi qu'une moyenne générale de 60%.